

# ENGRAIS ANTIMOUSSE GAZON

## AVANTAGES

### Triple action :

- **Fertilisation équilibrée** sur une période de 2 à 3 mois.
- **Destruction de la mousse** sans risque de tacher les dallages.
- **Apport calcique** bénéfique à la structure du sol.

**Facilité d'emploi** grâce à une granulométrie fine, régulière et sans poussière. Apporte l'ensemble des éléments nutritifs nécessaires à la pousse des gazons. Grâce à la cyanamide de chaux qu'il contient, il assure la destruction totale des mousses. Permet également d'éviter l'acidification des sols en remontant le pH et possède de ce fait, une action préventive en limitant le retour de la mousse. **Usage homologué.**

## UTILISATIONS

Fertilisation des gazons de graminées et destruction des mousses.

## MODE D'EMPLOI

**Epoque d'utilisation** : de préférence au début du printemps et à l'automne sur sol humide.

**Dose d'emploi préconisée** : **250 kg/ha soit 25 g/m<sup>2</sup>** appliqués à la main, en évitant les recroisements et les surdosages et ce, 3 à 4 jours après une tonte. Une fois la mousse détruite, scarifier et ratisser. Dans le cas d'une forte infestation, effectuer un regarnissage avec les semences de gazon appropriées.

**Usage et dose homologués** : gazons de graminées – destruction des mousses : **300 kg/ha (soit 30 g/m<sup>2</sup>)**.

## CARACTERISTIQUES

*Aspect: mélange granulé bleu et marron*

*Odeur : caractéristique*

*pH : 12,25*

Densité : 1,10

### COMPOSITION :

*16% d'azote (N)*

*3% d'anhydride phosphorique (P2O5)*

*6% d'oxyde de potassium (K2O)*

*26% d'anhydride sulfurique*

*36% d'oxyde de calcium*

*Teneur en cyanamide : 66,5%*

*A.M.M : n° 9900440 par Fabries Amiflor*

## CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non-conforme à nos instructions.